

## PRIORITÉS PROPOSÉES AU COMITÉ POUR LE BUDGET FÉDÉRAL 2017

PRÉSENTÉ PAR COMMUNITY CARE SOLUTIONS

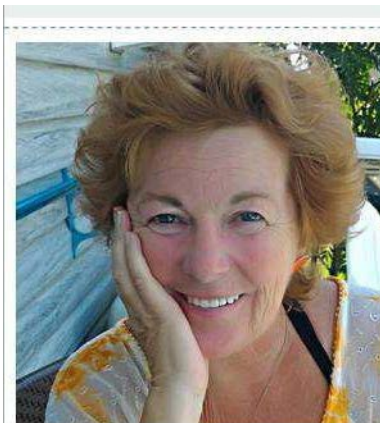
GAIL A. ACTON

DIRECTRICE GÉNÉRALE

118, CROISSANT DRIVE-IN

RR 5 OWEN SOUND (ONTARIO) N4K 5N7

LE 2 AOÛT 2016



Gail Acton apporte plus de 30 ans d'expérience de travail dans divers secteurs, y compris le monde des affaires, les soins de santé, l'éducation, la gouvernance et la défense pour des normes de qualité dans la prestation des soins de première ligne.

**Gail A. Acton**  
**BA, travailleuse sociale en**  
**milieu hospitalier, CCDP**

**MILITANTE, AUTEURE,**  
**ÉDUCATRICE,**  
**TRAVAILLEUSE SOCIALE,**  
**ORGANISATRICE COMMUNAUTAIRE**

[www.ccscare.co](http://www.ccscare.co)

**La joie de vivre vient de donner**

Tél. (É-U) : 1-407-374-6071

Tél. (CA) : 1-519-800-3802

Courriel : [gail@ccscare.co](mailto:gail@ccscare.co)

## PRIORITÉS PROPOSÉES AU COMITÉ POUR LE BUDGET FÉDÉRAL 2017

### **Des mesures fédérales qui pourraient aider les Canadiens en général et plus spécifiquement les chômeurs, les aînés et les personnes handicapées ainsi que les populations autochtones.**

Les aînés : Les enfants de l'après-guerre vieillissants; ceux qui sont nés entre 1946 et 1965 et sont actuellement dans la tranche d'âge des 50 à 69 ans.

Les résultats du vieillissement de la démographie du Canada ont des conséquences graves pour l'économie nationale, la politique du gouvernement et le bien-être des citoyens canadiens en raison de l'érosion de la richesse, de la faible croissance économique et de la diminution des revenus par habitant; cela pourrait être surmonté avec un **Projet national de services et de soins à domicile pour les aînés** et un Programme pour l'autonomie des handicapés, sur le modèle du Programme pour l'autonomie des anciens combattants administré par le ministère des Anciens Combattants.

La stagnation du travail maintiendra une croissance inférieure à 2 % par an. L'attente de 250 000 immigrants chaque année devrait permettre de doubler la croissance du pays. Je pense qu'une grande partie de la croissance de l'économie se situe dans des logements et des soins abordables pour aînés, et que la construction d'une infrastructure nationale pour les soins et le logement stimule une économie autant ou davantage que la construction de ponts et de routes.

Le nombre des nouveaux retraités au Canada a bondi de 170 000 en 2010 à 250 000 aujourd'hui et les taux de retraite devraient atteindre 400 000 par an. Des emplois aux soins des aînés sont nécessaires. Un plan national pour le soin des Canadiens, et les normes liées aux normes internationales pour les immigrants qui arrivent au Canada, s'avèrent nécessaires.

La prestation de soins est non seulement un problème familial, mais est également un réseau de soins de longue durée pour les styles de vie occupés des familles d'aujourd'hui. Les aînés sont identifiés comme étant les bénéficiaires de soins primaires qui ont besoin d'aide pour différentes raisons de santé, et parce qu'ils deviennent de plus en plus fragiles à mesure qu'ils vieillissent, et qu'ils sont sujets aux maladies débilitantes, aux maladies chroniques telles que l'arthrite, le diabète, la thyroïde et la démence. Les soignants travaillent dans les foyers pour aînés, les institutions privées et procurent des soins de longue durée et des soins palliatifs.

Les soignants doivent être formés professionnellement pour le travail social, les soins infirmiers et les compétences ménagères. Ils ne reçoivent pas de formation ou de compétences professionnelles uniformisées partout au Canada et à l'étranger.

Au sein des institutions et de la communauté des soins à domicile, sous les organismes gérés par le gouvernement, le soignant est la personne la moins payée, recevant parfois un salaire aussi bas que le salaire minimum, pour fournir des services aux aînés, tels que les soins personnels qui exigent des compétences et la capacité de baigner, nettoyer et mettre des couches-culottes aux aînés et aux infirmes. Il y a tellement de gaspillage dans la gestion de ces travailleurs, avec les gestionnaires qui sont payés 60 \$ l'heure, tandis que les prestataires de service reçoivent entre 12,00 \$ et 18,00 \$ l'heure. Le consommateur n'est pas autorisé à embaucher pour satisfaire ses besoins, ou à signaler un mauvais service aux organismes gouvernementaux de peur de perdre le peu de service dont il dispose maintenant.

## **Les avantages économiques d'un plan national pour l'INTÉGRATION DES SOINS et du LOGEMENT POUR LES AÎNÉS**

- Encourage les petites entreprises vers la prestation de services de soutien à domicile.
- Les fonds qui sont transférés aux provinces, et de manière descendante, perdent 80 % de chaque dollar dans la gestion du gaspillage du dollar, avec seulement 20 % allant au consommateur pour l'achat de services de soins à domicile qui éloignent le consommateur des établissements de santé où les soins coûtent beaucoup plus cher.
- Le financement des entreprises, les normes de soins et les licences à chaque individu dans les secteurs de soins permettent aux petites entreprises de contribuer à la croissance économique du Canada grâce aux ORGANISMES DE SOINS DE SANTÉ NON GOUVERNEMENTAUX.
- Les Canadiens en général, dans le cadre de la formation et de l'éducation en milieu de travail, exigent la mobilité de la main-d'œuvre avec leurs compétences et la connaissance des soins. À l'heure actuelle, chaque province du Canada exprime ses propres exigences et besoins en matière de connaissances et de compétences pour fournir des soins de santé de première ligne.
- Les travailleurs de la santé de première ligne sont les moins payés dans la prestation de services en Ontario et dans d'autres provinces. Les personnes qui gèrent les soins de première ligne gagnent trois fois les coûts de la personne qui travaille dans la prestation de services.
- Des efforts en matière de PROMOTION DE LA SANTÉ auprès des familles peuvent être faits en améliorant la nutrition et en permettant aux personnes de mieux contrôler leurs propres exigences en matière de santé et de soins.
- Le gouvernement fédéral doit fournir un financement direct en fonction du nombre d'aînés qui ont un besoin accru de soins de santé et de soins à domicile.
- Les soins intégrés pour les aînés, avec un tarif décent pour les services payés par le consommateur au soignant agréé/PSSP (préposé aux services de soutien à la personne) permettraient à une petite entreprise d'avoir la possibilité de payer des impôts et de donner de l'emploi aux Canadiens qui sont agréés avec un nombre d'heures de formation en conformité avec les normes et une formation continue en milieu de travail.

## **VIEILLISSEMENT ACTIF DANS LES VILLES ET COLLECTIVITÉS RURALES AMIES DES AÎNÉS**

Les aînés apportent une contribution précieuse à la société grâce à la connaissance et aux ressources accumulées au cours d'une vie d'expérience. Une société pour tous les âges favorise le bien-être et la participation des aînés dans tous les aspects de la vie et reflète les objectifs visant à éliminer l'âgisme. Le vieillissement accéléré est le résultat direct de l'inactivité. Promouvoir l'infrastructure des petites collectivités dans les hameaux à travers le Canada, avec le financement de départ des centres communautaires liés aux plans de petits logements, serait bénéfique pour les Canadiens, encouragerait la création d'entreprises auprès de ceux qui sont au chômage en raison de la perte de l'industrie, des travailleurs pauvres dans les petites entreprises, des peuples autochtones et des personnes ayant un handicap, et stimulerait ainsi la croissance économique.

Un plan national pour le logement qui est plus qu'une chambre ou une maison, mais une petite communauté avec des réseaux de soutien social établis.

- D'un point de vue général, les Canadiens ont besoin de programmes de santé et de bien-être, de logement plus petit et des infrastructures telles que les centres communautaires, non pas des cafés et des beigneries. Des zones saines pour que les gens puissent se

rassembler et socialiser. Ce sont des centres communautaires faisant la promotion de la musique, de la santé et des cliniques de santé, des achats d'épicerie et de la préparation des repas, ainsi que la promotion de l'entrepreneuriat et de la formation et de l'éducation en milieu de travail.

- Les mesures fédérales pourraient encourager le développement de petites entreprises avec des adultes plus jeunes et plus âgés qui créent des microentreprises.
- Opportunités et formation continue pour les aînés. Il devrait y avoir des crédits d'impôt pour tous les aînés qui suivent des cours dans la communauté, du secteur privé et public, et qui font du bénévolat.
- Les entreprises du Canada dans toutes les régions et tous les secteurs pourraient favoriser l'expansion, fournir des innovations et dynamiser la croissance économique dans le commerce et l'investissement à l'international si elles avaient un meilleur accès à la situation financière de l'entreprise.
- Les hameaux en milieu urbain, rural et les collectivités éloignées pourraient être financés avec un soutien financier pour la construction de logements destinés aux aînés et au développement communautaire.
- Les logements supervisés pour les aînés en réduisant la TVH sur tous les nouveaux projets de logement de 1 000 pieds carrés et moins pour les aînés. Beaucoup d'aînés vivent dans des maisons qui ont besoin de rénovations, mais les coûts de la rénovation dépassent de loin les fonds disponibles dont elles disposent.
- Le gouvernement investit dans des micro-communautés. Plus les maisons et les constructions institutionnelles sont grosses, plus les promoteurs gagnent de l'argent. Si notre gouvernement national établissait les normes et faisait la promotion de la croissance de petites opérations communautaires, de la même façon dont il avait procédé après la Seconde Guerre mondiale, lorsque l'on avait créé des logements pour les anciens combattants qui consistaient en petites maisons compactes. Ces maisons devraient être pour tous les Canadiens qui veulent vivre de façon plus économique et partager les ressources.

Les projets de construction dans les collectivités rurales et éloignées qui favorisent le vieillissement actif dynamisent la croissance de l'économie et des activités dans la communauté rurale.

Les structures salariales élargies représentent une facette importante de ces projets, mais nous avons besoin de centres communautaires qui permettent d'orienter les services et de fournir de l'information aux aînés. Un centre d'accueil communautaire rattaché à un groupe de maisons regroupées en communauté, offrirait une solution avec un centre d'accueil, non seulement pour les personnes vivant là, mais également pour celles qui souhaitent utiliser les établissements de santé et de bien-être. L'espace sert de lieu de rencontre, de forum public sur la santé, l'éducation, les finances, et de lieu d'évènement pour le développement entrepreneurial et commercial.

Il y a un groupe important d'aînés âgés auto-entrepreneurs et de femmes qui ne touchent pas de prestations de retraite; en conséquence, le gouvernement devrait permettre des apports continus de revenus pour les aînés, encourager les déductions fiscales et les reports d'impôt afin de les inciter à se reloger dans des habitats collectifs plus petits. Le groupe des aînés qui ont été à leur compte et ont contribué à l'économie est considéré comme le groupe des travailleurs pauvres.

Le fait de bâtir une infrastructure de ces maisons dans les petites communautés rurales pourrait contribuer à l'économie du Canada. Faire sortir les Canadiens de grandes maisons et institutions de soins, accompagné du développement de petites collectivités possédant une infrastructure, permettrait de

créer des emplois pour les jeunes employés dans le secteur des soins aux aînés, dans l'apprentissage acquis auprès des aînés, et en travaillant avec les aînés. Le commerce international, dans le domaine des prestations de soins, pourrait être d'une immense valeur pour d'autres pays et pour le Canada. À savoir comment cela pourrait être exporté. Le domaine de la traite des êtres humains dans le cadre du programme fédéral des aides familiaux résidants, et de l'exploitation des travailleurs, est en grande partie dû au manque d'attention portée à ce secteur de besoin dans notre système social des soins pour les aînés, ce qui provoque un vide à combler avec des négociants de ressources humaines peu scrupuleux dans le monde. Le Canada a un rôle à jouer dans l'établissement des normes de soins nationales et internationales dans le traitement de notre population d'aînés, qui fourniront des emplois et dynamiseront la croissance économique de notre pays, tout en offrant des infrastructures aux communautés et en les aidant à s'adapter aux clients nationaux et internationaux pour bâtir notre pays.

Les autorités, autres que les gouvernements provinciaux, devraient inclure une portée ou une orientation nationale et internationale qui touche tous les Canadiens, les entreprises et les collectivités. Le niveau du gouvernement fédéral devrait traiter des domaines du droit qui touchent généralement l'ensemble du pays. Savoir comment nous prenons soin de la population âgée et comment nous hébergeons cette population, ainsi que connaître la façon dont nous rémunérons tous les Canadiens prodiguant des soins de première ligne à nos aînés, handicapés et infirmes nous préoccupe beaucoup. Nous possédons des compétences nationales en matière de réglementation des échanges et du commerce, du commerce interprovincial et international, et des systèmes d'assurance-hospitalisation et de soins médicaux à l'échelle nationale. Il est crucial que le Canada envisage la mise en place d'un plan national de soins et de logement que toutes les provinces doivent prendre en considération. Le pouvoir du gouvernement national pour définir les budgets financiers, sur la base des pouvoirs d'urgence et de crise nationale, est un rôle minimal qui doit être revu et orienté vers le leadership et l'établissement de normes nationales et internationales qui représentent le cœur de chaque communauté dans chaque province du Canada. Si une province ne se conforme pas aux normes définies, elle ne peut pas s'attendre à avoir des fonds transférés, et l'aîné qui a payé des impôts, l'assurance-emploi et les régimes de retraite se retrouve puni à cause d'une mauvaise gestion de la province dans laquelle il vit. Si les fonds avaient été versés directement à la personne, elle pourrait avoir le contrôle sur le financement et sur le montant du service qu'elle pourrait se permettre d'acheter pour ses soins.

Si chaque petite communauté, grâce à une collaboration créative, pouvait offrir des activités éducatives en classe, mettre des salles d'évènements à disposition et discuter d'esprit d'entreprise avec les jeunes et les personnes plus âgées, qui travaillent dans des micro centres avec les banques (Société canadienne d'hypothèques et de logement) qui sont également en phase avec les nouveaux types de logements résidentiels, avec les communautés construites, nous pourrions facilement changer la direction de l'isolement social des aînés, le manque de direction pour les jeunes, et instituer de nouvelles possibilités d'emploi créatives. Cela commence avec une vision du Canada étant un pays de SOINS pour ses propres citoyens et une vision élargie vers une population et un système de soins en santé.